

Code d'article	355.12
Description	SACHETS CROISSANTS
Catalogue	DEL 48, HOS 162
Date de modification	17/10/2022 12:22:20



Spécifications du produit

Unité de mesure MILLE
Dimensions 19+8x26 CM
Matériel KRAFT
Couleur NATUREL
Grammage 32 G/M2
Poids net d'une unité (g) 5,60
Ligne de produits 'FEEL GREEN'

Codes

Intrastat 48194000
ITF14 18420499355129
EAN13 8420499355122

Signage Triman et Info-Tri



Colisage

Paquet
Unités / paquet 500
Dimensions paquet (cm) 39,00 x 29,50 x 9,00
Poids paquet (kg) 2,99
Volume paquet (m³) 0,0103545

Signage Triman et Info-Tri



Carton
Unités / carton 4.000
Paquets /carton 8
Dimensions carton (cm) 39,00 x 59,00 x 30,50
Poids carton (kg) 23,90
Volume carton (m³) 0,0701805

Signage Triman et Info-Tri



Palette
Cartons / couche 4
Cartons / palette 16
Conditionnement (U base x couches) 4 x 4
Poids (kg) 406,40
Type de palette (cm) E159: 120,00 x 80,00 x 14,00

Caractéristiques

Recyclable

Biodégradable

Compostable
EN 13432

Micro-ondes

Four

-18°C/+60°C

Cash & Carry



Certificats



Ce produit est conforme aux dispositions du règlement (CE) n° 1935/2004 du Parlement Européen et du Conseil du 27 Octobre 2004 concernant les matériaux et objets destinés au contact avec les aliments.



Depuis 2005, Garcia de Pou est certifié à la norme UNE-EN ISO 9001 – Système de gestion de qualité. N° Registre 0.0404392 (TUV RHEINLAND).

N° RSIPAC: 39.04307/CAT
RGSEAA: 39.00942/GE

Registre Sanitaire des Industries et Produits Alimentaires.



Système d'impression flexographique avec des encres compostables "OK COMPOST" ou COMPOSTABLES qui suivent les exigences de biodégradation.



Ce produit est certifié PEFC, c'est-à-dire qu'il provient de forêts gérées de manière durable et de sources contrôlées.



Matériau biodégradable : il se décompose en éléments chimiques naturels grâce à l'action d'agents biologiques et physiques sous certaines conditions environnementales qui se produisent dans la nature.



Produit compostable industriel conforme à la norme EN13432.

Reg. (CE)
2023/2006

Règlement de la Commission CE 2023/2006, du 22 décembre 2006, relatif aux bonnes pratiques de fabrication des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires.

Paquet image

